

Villeparisis célèbre la Journée internationale des droits de l'enfant

À l'approche de la Journée internationale des droits de l'enfant, la ville de Villeparisis renouvelle son engagement en faveur de la sensibilisation des plus jeunes. Un constat s'impose : les droits de l'enfant restent encore méconnus, voire mal compris. Après plusieurs échanges menés par les équipes d'animation auprès des enfants de la commune, il apparaît que seuls 40 % des élèves d'école élémentaire sont capables de citer plus de six de leurs droits.

Cette méconnaissance peut limiter la conscience de leur propre valeur et parfois même les empêcher d'identifier des situations injustes ou dangereuses. Face à ce constat, les centres de loisirs de la ville ont décidé de mettre en place un projet éducatif d'envergure, alliant jeux, coopération et créativité, afin d'amener les enfants à mieux comprendre leurs droits fondamentaux.



Comment sensibiliser les 3-11 ans à leurs droits ?

Afin d'adapter chaque atelier aux enfants, les équipes éducatives de la ville ont construit un programme adapté à chaque tranche d'âge, permettant une découverte progressive et accessible de chacun de leurs droits. Les objectifs ? Développer la notion de respect de l'autre, favoriser l'expression libre et la prise de parole, encourager l'empathie, la coopération et le vivre-ensemble, valoriser la créativité et la participation active, et développer l'esprit critique, notamment chez les plus grands.

Des activités variées

Les centres de loisirs ont imaginé une série d'ateliers adaptés aux maternelles et aux élémentaires, permettant une immersion compréhensible et progressive dans l'univers des droits de l'enfant. Parmi eux, un jeu de chasse aux droits lors de laquelle les enfants ont dû retrouver leurs droits, sous formes de cartes cachées ; la création d'une « valise de la santé » avec des dessins à couper et colorier ; un forum d'échange et un quiz ; une fresque évolutive sur les droits ; des jeux sportifs revisités pour y intégrer la notion des droits ; des espaces d'expression libre ; et bien d'autres choses encore.

Ces ateliers s'appuient sur des méthodes pédagogiques valorisant l'expression orale, la coopération et la créativité. Toutes se sont déroulées sur plusieurs jours dans les centres de loisirs de la Ville.

En donnant aux enfants les clés pour comprendre leurs droits, Villeparisis s'inscrit dans une démarche durable : former des citoyens conscients, empathiques, capables de s'exprimer et de faire valoir leurs droits décrits dans la convention internationale des droits des enfants de 1989.

Ce projet n'est pas seulement éducatif : il est fondamental pour accompagner les enfants dans la construction de leur personnalité, de leur confiance en eux et de leur rapport aux autres.

<http://www.youtube.com/watch/ubE8Tj-YyFc>